Vol. XXXII — Saint-Boniface, Manitoba, 26 Août 1903. — No. 41

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis......$1.00 par année
Europe (compris le port)...... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne..............12 cents
Chaque insertion subséquente........ 3 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANÇAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

A NOS ABONNES

A nos abonnés qui sont arriérés dans leurs paiements et à toute autre personne qui paiera deux ans d'avance, nous donnerons une prime de haute valeur: un portrait des Papes depuis saint Pierre jusqu'à Léon XIII. Ces papes sont au nombre de 263 et forment un groupe imposant. Chaque pontife porte avec lui son blason. C'est un morceau rare. Qu'on se hâte, par conséquent, soit de se mettre en règle dans ses comptes ou de s'abonner pour deux ans.

ROI PACIFICATEUR

Le roi Edouard VII a clos la semaine dernière la session du parlement par un discours dans lequel il a parlé de sa visite à Paris et du voyage du président Loubet en Angleterre; il a fait aussi allusion aux progrès de son œuvre de pacification dans l'Afrique du Sud et de l'heureuse solution de la question irlandaise.

Il semble bien que le roi Edouard, lors de son avènement, se soit posé comme principe: "Je réaliserai la paix en Angleterre et en Europe," Trois questions graves rendaient difficile la situation de l'Angleterre. Le roi les examina attentivement, et en réalisateur clairvoyant ,il 'séria" les questions.

La première, la plus urgente, était la question du Transvaal.

Deux races étaient en présence, qui, depuis cent ans, se disputaient pied à pied l'Afrique du sud. La crise était arrivée à un tel état d'exaspération, que ni l'une ni l'autre des deux races ne voulaient céder quoi que ce soit.

Edouard VII vint et tout de suite il dit: "Je veux la fin". Il agit de façon à obtenir des impérialistes la renonciation aux conditions draconiennes qu'ils exigeaient. Il n'y eut pas soumission des Boers; il y eut traité en bonne et due forme, et la guerre cessa complètement.

La question d'Irlande était aussi difficile, quoique moins urgente. Elle durait depuis plus longtemps que la guerre boer. Le peuple irlandais semblait ne pas vouloir entendre parler de paix. Comment obtenir un apaisement jugé impossible? Edouard VII vient de l'obtenir, sans fracas ni déclamations, par une sage organisation financière. En réalité, la question irlandaise était économique plus que politique, agraire plus que nationale. Le roi a fait décider par le parlement que l'Etat, rachetant les terres aux propriétaires actuels, les céderait aux paysans moyennant certaines conditions faciles à remplir.

Enfin restait la question la plus vaste et la plus ardue: la paix de l'Europe. Il est évident qu'à la mort de la reine Victoria, l'Angleterre ne passait pas pour l'amie de la concorde.

Edouard VII vit tout de suite quels dangers une pareille situation faisait courir à la prospérité de son royaume. L'Angleterre après sa secousse de l'Afrique australe, avait besoin d'une longue sécurité et d'une paix féconde. Or, d'où pouvaient venir les sujets de trouble? De l'Allemagne ou de la France.

Ces deux peuples, que la politique agressive de l'empire britanique avait irrités, pouvaient trouver partout des sujets de contestation avec l'Angleterre, peut-être même de conflit. Le peuple allemand, par des raisons commerciales et politiques, était très hostile à l'Angleterre, et le peuple français était surexcité depuis Fachoda et le Transvaal.

Entre ces deux peuples, il fallait choisir, et le roi choisit la France.

Ce choix ne fut pas dicté par des questions de sentiment. Edouard VII, avec sa clairvoyance habituelle, vit que la paix de l'Europe ne serait solide que si l'entente se faisait entre les deux peuples les plus intéressés à s'entendre. Et ces deux peuples, dans l'état actuel du monde, sont la France et l'Angleterre. Par leur union, ils portent échec à l'ambition hâtive de Guillaume II, et ainsi se rétablit l'équilibre des forces, c'est-à-dire la paix.

UNE APPRECIATION

Le correspondant de l'*Evénement*, à Ottawa, écrit ce qui suit à ce journal:

Ottawa, 19—Le discours prononcé hier par M. Borden, chef de l'opposition, de l'aveu de tous, le place au premier rang des hommes d'Etat. Les députés ministériels eux mêmes ne cachent pas leur admiration pour le chef conservateur, qui a déroulé devant le pays l'une des plus belles pages de son histoire économique.

Dans le public, l'impression est des plus enthousiastes et ce matin M. Borden a reçu des centaines et des centaines de dépêches de félicitations

Le gouvernement est embêté.

A l'argument de M. Laurier que le temps presse, M. Borden offre une politique qui peut se réaliser dans six mois.

A la demande de l'Ouest, M. Borden offre la concurrence rapide de tous les chemins de fer jusqu'au cœur du Manitoba.

Sa politique développe nos canaux, l'Intercolonial, tout le nord de la province de Québec et les paroisses frontières de la rive sud de Québec.

Elle assure le transport à bon marché qui est le premier élément du succès.

Elle fait un pas immense vers le contrôle par l'Etat des tarifs de transport

Au lieu d'épuiser l'Intercolonial elle lui donne une source nouvelle d'alimentation.

En un mot, elle touche à tous les points essentiels du pays et assure à chacun sa part de progrès

Elle réclame avantage pour avantage en ce qu'elle conserve au peuple les profits du transport du fret de l'Ouest.

L'opposition est enthousiasmée et je crois que le pays répondra éloquemment à ce programme qui pose M. Borden comme le digne héritier de Cartier, Macdonald et Tupper.

NOCES D'OR

M et Madame Joseph Senez célébraient lundi dernier, le 24 courant, le cinquantième anniversaire de leur mariage. Il y eut à cette occasion grand'messe à la Cathédrale.

M. le Grand Vicaire Dugas officiait et les Révérendes Sœurs Grise avaient bien voulu donner leur concours, en se chargeant de la partie du chant. Quoique la fête fut restreinte au cercle de la famille, beaucoup d'amis s'étaient rendus pour assister à la messe. Toute la famille entourait les deux jubilaires à la table sainte; le spectacle était des plus touchants. M. et Madame Senez vinrent à Saint-Boniface il y a 21 ans, où ils résident encore aujourd'hui.

Le dîner fut pris chez l'aîné des enfants, Madame Lamontagne, où toute la famille prit part à un somptueux goûter. Une jolie adresse fut présentée aux jubilaires par Melle. Giovanna Lamontagne, leur petite fille, élève des Sœurs de Jésus Marie. Cette petite adresse, bien pensée et bien dite, attendrit tous les cœurs. M. J. E. Cyr, en quelques mots, retraça la carrière des jubilaires et fit voir d'une manière incontestable, que le Ciel s'est plu à répandre avec abondance ses bénédictions sur eux M. et Mde. Senez comptent 4 enfants 20 petits enfants et 2 arrières petits enfants.

Un fait qui mérite d'être noté en passant, c'est que ces derniers, Ernest et Madeleine Mager ont l'avantage d'avoir 4 grands-pères et 4 grands-mères tous bien portants. M. et Madame Senez ont reçu un grand nombre de cadeaux, qu'il serait trop long d'énumérer. Nous leur offrons nos cordiales félicitations à l'occasion de cet heureux aniversaire.

Province du Manitoba

o o o

Le Bulletin des Moissons publié par le gouvernement, le 21 décembre 1899, donne les statistiques suivantes pour l'année:

Récoltes	Acres	Rendement moyen Minots	Total Minots
Blé	1,629,995	17.13	27,922,230
Avoine	575,136	38.80	22,318,378
Orge	182,912	29.4	5,379,156
Pommes de terre	19,151	168.5	3,226,395

BESTIAUX

Bœuf à viande exporté durant l'année	$ 12,000.00
Exporté pour la formation de troupeau	35,000.00
Valeur totale de l'exportation des produits laitiers	470,559.00

10,500 OUVRIERS AGRICOLES

Sont venus des parties Est du Canada pour aider aux récoltes dans le Manitoba dans la saison de 1899, et cependant ce n'était pas encore assez.

Les Cultivateurs du Manitoba sont Prosperes

Durant l'année, les cultivateurs ont érigé des bâtisses de ferme pour la valeur d'un million et demi de piastres.

LES TERRAINS DE MANITOBA

A vendre par le gouvernement du Manitoba. Il y a aujourd'hui en vente dans toutes les parties de la Province plus de 1,600,000 acres de terres de choix pour des prix variant de $2.00 à $5.00 l'acre. C'est payable en huit paiements. L'attention spéciale des colons est attirée sur 500,000 acres de terre situées le long de la ligne du chemin de fer le *Manitoba Northwestern*, à $3,00 et $3.50 l'acre.

DES OCTROIS GRATUITS DE TERRES
(FREE HOMESTEADS)

peuvent encore être obtenus en plusieurs parties de la Province.

Pour plus amples informations, pour cartes, etc., gratuites, adressez-vous à "Minister of Agriculture and Immigration, Winnipeg, Man.," ou à

JAMES HARTNEY,
Manitoba Emigration Agent,
Union Station, Toronto

Le Manitoba.

Mercredi, 26 AOUT 1903

DISCOURS-PROGRAMME

Voici les grandes lignes du projet soumis au Parlement canadien par M. Borden, le chef de l'opposition.

1.— Supprimer la ligne projetée de Winnipeg à Québec, comme voie principale ;

2. — Acquérir au profit du Canada la ligne du C. P. R. entre North Bay et Fort William ;

3. — Acheter le Canada Atlantic, pour en faire un tronçon de l'Intercolonial, donnant ainsi au chemin de fer du gouvernement accès aux grands lac et correspondance avec les lignes actuellement établies entre North Bay et Fort William, puis avec Winnipeg par le Pacifique Canadien.

4. Etablir une voie double sur la ligne reliant actuellement Fort William à Winnipeg, et accorder une aide du gouvernement à ce propos ; laisser le Grand-Tronc-Pacifique circuler sur cette partie de la ligne, jusqu'à ce que le Grand-Tronc-Pacifique ait pu construire sa propre voie de Fort William à Winnipeg;

5. Laisser les propositions du Grand-Tronc-Pacifique relatives aux régions situées à l'ouest de Winnipeg subsister en leur apportant des modifications importantes en ce qui concerne la partie comprise entre Edmonton et la côte du Pacifique.

Cela permettrait au Grand-Tronc-Pacifique d'entreprendre immédiatement la construction de cette partie de la ligne qui traversera les prairies; de mettre les centres manufacturiers de Québec et d'Ontario en communication presque immédiate et directe avec Winnipeg par les nouvelles voie ferrées, et de faciliter l'expédition des produits demandés; d'utiliser, d'une manière générale, les routes commerciales qui existent actuellement entre l'est et l'ouest et pour lesquelles on a dépensé environ $175,000,000, jusqu'aujourd'hui.

Ce projet de M. Borden est remarquable. La presse et les hommes d'affaires indépendants lui décernent leur entière approbation.

M. Borden, notre chef, vient de prononcer un discours-programme digne de rallier autour de lui le vieux parti conservateur.

M. BORDEN ET LE PROJET DU NOUVEAU TRANSCONTINENTAL

Le chef de l'opposition a fait un discours dont on peut discuter certaines parties, mais qui mérite assurément le respect de tous. Aussi la plupart des journaux du pays, adversaires comme amis, en out fait des appréciations des plus favorables. On reconnaît à M. Borden les qualités d'un homme d'Etat, et l'on s'incline devant son patriotisme comme devant l'honorabilité et la largeur de vues avec lesquelles il remplit son rôle de chef de l'opposition.

Le *Daily Witness*, (libéral) parle ainsi :

"M. Borden, le chef du parti conservateur, a mis le sceau à sa réputation par son merveilleux discours contre le projet du Grand Tronc Pacifique."

De son côté, le *Herald*, le principal organe libéral anglais à Montréal, s'exprime également d'une façon élogieuse. Il dit:

"Le discours de M. Borden accentue son bon renom parlementaire."

Telles sont les graves et judicieuses remarques qu'inspire ce discours de M. Borden à ces organes libéraux. Et ils ne sont pas les seuls. Nous pourrion en citer plusieurs autres, s'il était nécessaire.

Il est réservé au *Temps*, d'Ottawa, dont l'organe libéral français de Winnipeg se proclame l'*Echo*, de descendre sur le terrain des niaiseries et de comparer ce discours à un artichaut, vulgaire expression d'un esprit vulgaire.

Du reste, admettons-le, l'*Echo* est là dans son élément. Il aime à cultiver les légumes, les carottes aussi bien que les herbages dont il peut se faire des salades idoines à son estomac.

Hélas ! c'est parfois bien mélangé. Ainsi, sous l'action du plumitif qui a préparé le plat, l'artichaut devient tout-à-coup, une monnaie de singe ; plus tard, cette monnaie devient un produit de la carpe et du lapin, éclos sous du fumier. En fin de compte, c'est de la "*ratatouille*" !

Le gouvernement peut se féliciter d'avoir dans la capitale et dans Winnipeg des organes français fort délicats! Ces organes ne tarderont sans doute pas à recevoir les récompenses qu'ils méritent par tant de savoir-faire et par un zèle si pondéré s'exerçant si finement et avec tant de courtoisie.........

L'hon. Juge en Chef Dubuc

L'hon Juge en Chef Dubuc est entré en fonctions lundi matin et a été assermenté par M. le juge Richards.

Notes Politiques

Le parti libéral demande l'invalidation de l'élection de M. F H. J. Johnston, dans Boissevain, et de M. Agnew, dans Virden.

***

L'hon. J. A. Davidson, trésorier provincial, est très gravement malade, à sa résidence, à Neepawa. Les dernières nouvelles sont que le distingué patient se porte un peu mieux depuis lundi.

***

M. W. E. Perdue vient d'être fait juge de la cour du Banc du Roi.

***

On se rappelle qu'il y a quelques années M. Henri Bourassa, le député de Labelle, faisait publiquement à Saint-Boniface, l'éloge de M. Tarte. Un peu plus tard, les libéraux français de notre province préparaient un banquet au même M. Tarte.

Or depuis qu'il s'est séparé du parti libéral, M. Tarte, paraît-il, n'a plus la même valeur et les mêmes mérites. M. Bourassa l'attaquait violemment à Montréal, dimanche soir, et nos libéraux d'ici le coiffent, eux aussi, des plus mauvaises épithètes. A les entendre tous, le grand homme d'autrefois n'a jamais été qu'un brouillon ....

Mon Dieu, que la politique est bizarre !

Nouvelle Ecole Catholique a Winnipeg

Les paroissiens de la paroisse de Ste-Marie de Winnipeg se sont réunis en assemblée dimanche, et ont décidé de construire une nouvelle école au coût de $40,000.

Malgré les sacrifices qu'ils se sont imposé depuis le commencement de nos difficultés, les catholiques de Winnipeg montrent beaucoup d'énergie, de résistance et d'opiniâtreté dans leur lutte contre les obstacles qui s'opposent à la saine éducation de leurs enfants

Soyons Prets

L'Hon. L. P. Pelletier, qui vient d'être chargé d'organiser les forces conservatrices dans Québec pour la prochaine lutte adresse les lignes suivantes à tous les conservateurs :

La campagne électorale s'ouvrira bientôt.

Nos adversaires nieront, mais nous sommes bien informés.

Ils le nient parce qu'ils veulent nous prendre par surprise.

Leur politique les effraie et ils voudraient guetter leurs adversaires au coin d'un bois.

La grande lutte qui se prépare ne se fera pas sur des mots, ni avec des phrases.

Ce ne sera pas une classification de conservateurs et de libéraux: ce sera l'union de toutes les bonnes volontés et de toutes les opinions patriotiques au point de vue de l'intérêt public et de l'avenir de notre pays.

Nous combattrons partout, sans aucune exception quelconque.

Qu'on n'ait donc aucune hésitation à écrire et à faire des suggestions. Elles seront les bienvenues de partout.

Si le gouvernement, constatant qu'il ne peut nous surprendre dans un guet-apens, recule en présence de notre organisation, l'ouvrage fait servira toujours.

Faisons-le donc !

Que nos amis fassent partout de la propagande pour répandre nos journaux.

Il faut que le public nous lise et entende nos raisons : il jugera ensuite en pleine connaissance de cause.

LOUIS P. PELLETIER.

A D'AUTRES!

Dimanche le 16 août et dimanche dernier, nous avions à Saint-Boniface, des nouveautés peu banales : des assemblées socialistes!

Deux individus, dont nous avons pris les noms pour notre information, mais qui ne valent pas l'honneur d'être nommés, se sont installés au coin des avenues Provencher et Taché pour faire la leçon aux arriérés de Saint-Boniface. Tour à tour ils sont montés sur une boite à marchandise et ont fait un bout de doctrine socialiste à leur auditoire, composé d'abord de quelques curieux et de quelques enfants. Répéter les imbécillités que débitèrent ces bons apôtres serait un petit jeu assez amusant si le plaisir en valait la chandelle. Les pauvres sires ont bavardé de leur mieux sur le capital et le travail, sur les relations qui doivent exister entre ces deux agents de production, sur la tyrannie des capitalistes et des patrons d'industrie, sur les misères de l'ouvrier........, toutes questions fort intéressantes sans doute mais à la condition expresse d'être traitées avec sens commun et par des hommes compétents.

Les orateurs ne payaient ni de mine ni d'aplomb. Le fait est qu'ils avaient plutôt l'air effrayés des interruptions qui leur arrivaient de l'auditoire enthousiasmé de pouvoir se divertir à si bon marché. La moindre boutade de sortie de la bouche d'un enfant assommait nos deux intrépides régénérateurs de la société moderne !

Un brave ouvrier, ennuyé des sottises que les deux copains lui brûlaient au nez, s'est mis à leur donner la riposte. Il le fit intelligemment, de manière à s'attirer les félicitations méritées de la foule. Il était en train de démolir tout le château de cartes quand survint le chef Gagné avec ses hommes. Le chef Gagné intima aux deux étrangers de se retirer attendu qu'ils gênaient la circulation.

Le socialisme s'en retourna donc à Winnipeg, de mauvaise humeur, et les quelques ouvriers que le hazard avait conduits là s'en retournèrent à leur demeure un peu moins socialistes qu'auparavant !

L'Union des Travailleurs, tel est le titre d'un journal socialiste français publié aux Etats-Unis et qu'on a distribué dans la rue dimanche. Ce journal est d'une littérature malsaine et subversive, pauvre de toutes manières. On fera bien de jeter cette feuille au feu. On ne gagnerait pas un grain de mil à la parcourir, et, en retour, on risquerait d'y perdre un peu de droiture, un peu de sens chrétien et un peu de sens commun.

LA PAPAUTE !

Annuntio vobis gaudium magnum ! Nous avons un Pontife, l'Eminentissime cardinal Joseph Sarto, Patriarche de Venise, qui a pris le nom de Pie X."

C'est en ces termes que le cardinal Macchi vient d'annoncer au monde, du haut de la Loge de Saint-Pierre, l'élection du successeur de Léon XIII, et cette nouvelle a porté la joie jusqu'aux extrémités de la terre.

La Papauté est immortelle ! Tant de voix éloquentes avaient annoncé bruyamment sa chute, et sont maintenant muettes à jamais ! Tant de mains habiles s'étaient essayées à creuser sa fosse, et sont aujourd'hui inertes et desséchées; tant de politiques avaient rêvé la destruction de son œuvre, et voilà leurs noms désormais condamnés aux oublis de l'histoire !

"Tous les siècles, a dit Lacordaire, dans un mouvement d'éloquence resté célèbre, tous les siècles, jaloux d'une gloire qui dédaigne la leur, sont venus tour à tour à la porte du Vatican ; ils ont frappé du cothurne ou de la botte. La doctrine est sorti sous la forme frêle et usée de quelque septuagénaire; elle a dit :

"—Que me voulez-vous ?—Du changement.—Je ne change pas. Mais tout est changé dans le monde ; l'astronomie a changé, la chimie a changé, la philosophie a changé, l'empire a changé: pourquoi êtes-vous toujours le même ?—Parce que je viens de Dieu, et que Dieu est toujours le même.—Mais sachez que nous sommes les maîtres; nous avons un million d'hommes sous les armes ; nous tirerons l'épée. L'épée qui brise les trônes pourra bien briser la tête d'un vieillard et déchirer les feuillets d'un livre.—Faites, le sang est l'arome où je me suis toujours rajeunie.—Eh bien ! voici la moitié de ma pourpre : accorde un sacrifice à la paix et partageons.—Garde ta pourpre; ô César ! demain on t'enterrera dedans et nous chanterons sur toi l'*Alleluia* et le *De profundis* qui ne changent jamais."

Ainsi l'histoire, à chaque page, rend un éclatant hommage à la perpétuité de l'Eglise et de la Papauté; ainsi l'histoire enregistre, pour l'enseignement des générations les services que la Papauté a rendus aux peuples, les bienfaits de son influence civilisatrice, les châtiments de ses persécuteurs ; et Pierre revit dans chacun de ses successeurs.

A Pierre donc, à Pie X notre amour, notre fidélité et notre dévouement. Ce que nous étions pour Léon XIII, nous le serons pour Pie X : les enfants les plus soumis et les plus dévoués.

Vive Pie X !

(*Courrier de Bruxelles.*)

COUPS DE CLAIRON

Ce sont vraiment de hardies claironnées que celles-ci et M. Théodore Botrel ne fut jamais mieux inspiré.

Eloquence du verbe, couleur de l'image, profondeur de l'idée, rien n'y manque. Ce sonnet, du barde breton le prouvera à merveille.

LA FRANCE DES BRETONS

"Quand la dernière circulaire interdisant la langue bretonne a été rédigée je croyais que la Bretagne était en France"

(Discours de M. Combes, le 16 janvier 1903.)

Non, nous ne sommes pas de votre France à vous,
France antilibertaire, antirépublicaine,
Qui mâchonne en sa bouche et roule en ses yeux fous
D paroles d'orgueil et des regards de haine !

Debout, calmes et fiers, nous attendons vos coups.
Un cœur indompté bat sous nos tricots de laine !
Un vrai Celte n'a jamais plié le genoux
Que devant sa "promise" ou sa Vierge de chêne !

Non, la France pour qui sont morts tant de nos gâs,
O Ministre : n'est pas Celle des renégats.
C'est la France croyante et pure..... c'est la Vraie ;

Celle que nous aurons quand viendra Messidor
Et que les gens de Gaule, unis aux gâs d'Armor
Du vieux Champ paternel auront sarclé l'ivraie !

TH. BOTREL.

Le chant dans les Eglises

Un homme en ce moment très entouré et très com limenté, à Rome, c'est le maëstro Perosi, qui, depuis la retraite du fameux Mustapha, dirige la maîtrise de la chapelle Sixtine.

Nul en effet, plus que le cardinal Sarto, ne contribua au succès de l'abbé Perosi, auquel il n'a cessé de témoigner l'affection la plus vive et qu'il avait nommé maître de chapelle de Saint-Marc, pour succéder à Tebaldini, continuer son œuvre et la compléter.

Le nouveau pape est, en effet, un partisan zélé du chant grégorien, et, durant son patriarcat de Venise, il a consacré très fructueux efforts à la réforme de la musique religieuse. Et le cardinal Sarto ne reconnaissait comme telle que " celle qui tend à l'honneur de Dieu et à l'édification des fidèles." Elle doit donc avoir trois qualités : "la sainteté, la dignité de l'art et l'universalite."

Ces qualités diverses et indispensables, on les trouve au chant proprement liturgique, au chant grégorien.

Tels sont les principes posés naguère par le cardinal Sarto : tels sont ceux que l'admirable artiste qu'est l'abbé Perosi s'est également efforcé de réaliser.

Ils s'entendront donc merveilleusement pour faire prévaloir, sur ce point la pure tradition de l'Eglise. Ce qui le prouve bien est la dépêche suivante reçue de Madrid.

Madrid, 18 — Le journal "Epoca rappelle les efforts tentés par le pape actuel, alors qu'il était patriarche de Venise, pour bannir des églises toute forme de musique qui n'était pas strictement religieuse et annonce que l'une des premières réformes apportées par sa Sainteté à la liturgie sera la restauration du chant grégorien en la place qu'il doit occuper.

Il y a huit ans environ le cardinal Sarto publia une lettre pastorale répudiant la musique légère, triviale, théatrale et profane trop répandue en certaines églises et condamnant l'altération du texte liturgique, les voix de femmes dans les chœurs, l'usage d'instruments de musique tels que cymbales, trombone, piano, etc., incompatibles avec le caractère sacré des cérémonies religieuses. Sa Sainteté entend rendre au chant grégorien l'importance qu'il avait autrefois, laissant tout au plus à la musique moderne de s'en faire le modeste accompagnateur.

DECES

A Letellier le 21 courant est décédée apres deux jours de maladie Marie Antoinette Yvonne, enfant bien aimée du Docteur A. d'Eschambault, L'enfant était agée de 18 mois et 12 jours Nous présentons a la famille éplorée nos vives sympathies.

AVIS.

EST par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de la "The St Jean Baptiste Grist Mill & Elevator Co'y Ld." aura lieu le 15 septembre 1903 à trois heures p.m., au bureau du soussigné à Saint-Jean Baptiste pour recevoir le rapport des directeurs pour les opérations de l'année écoulée, et pour élire un nouveau Bureau de directeurs.

Daté à Saint Jean Baptiste ce treizième jour d'Août 1903.

JOSEPH BARIL,

Sect.-Trésorier "The St. Jean-Baptiste Grist Mill & Elevator Co'y Ld."

Mde Trudel

Nous offrons à M. l'abbé Trudel nos sympathies bien vives à l'occasion de la mort de sa pieuse mère. Mde Trudel est morte jeudi dernier à Saint Boniface, munie du Viatique et entourée des soins affectueux de son fils.

Mde Trudel était de la congrégation des dames de Ste Anne.

Les funérailles ont eu lieu samedi matin à la cathédrale. M. l'abbé Trudel a voulu chanter lui-même la messe de requiem, donner l'absoute et aller bénir une dernière fois le cercueil avant que la terre ne le recouvrât. L'émotion était intense chez tous. La cérémonie a beaucoup affecté M. Trudel, mais elle sera aussi pour lui une consolation et un souvenir ineffaceables. Encore une fois, nos condoléances à ce prêtre dévoué.

LE SECRET DE VIVRE LONGTEMPS.

C'est de conserver un sang frais et pur en faisant usage des Pilules de Longue Vie du Chimiste Bonard. Echantillon envoyé sur réception de 2c. Adressez LA CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

Un Compatriote Entreprenant

Il nous a été donné, l'autre jour, de visiter les nouvelles écuries de louage de M. Denis Daoust, rue Garry, à Winnipeg. Il nous en est resté l'impression que M. D'aoust est un homme de progrès et un maître d'établissement désireux de satisfaire sa clientèle.

De proportions considérables, d'apparence magnifique, d'accès facile à toute la ville, le nouvel édifice ne saurait manquer d'être une véritable poule aux œufs d'or pour son propriétaire.

M. Daoust s'est toujours ingénié à donner un bon service au public. Aussi son établissement a-t-il sans cesse prospéré; la somme d'affaires qu'il effectue aujourd'hui est un certificat indiscutable de mérite. Les équipages qui laissent les écuries Daoust pour se promener dans les rues sont toujours brillants, reluisants, dignes de la clientèle de l'établissement, la plus belle et la plus distinguée de toute la ville. La ponctualité, cette chose si nécessaire dans le métier, est aussi une des qualités maîtresses de la maison.

M. Daoust est un compatriote dont le succès, au milieu d'une population étrangère, est digne de félicitations toutes particulières.

MENUS PROPOS

–Oui Monsieur, j'ai attrapé trois mois de prison pour avoir consenti à me dévêtir d'un héritage.

–? ? ?

–J'avais hérité d'un pantalon.

—Voulez-vous me donner une livre de café; maman vous paiera samedi, demandait un petit garçon à un épicier.

–Dis à ta mère que nous ne faisons pas de crédit.

–Oh! maman ne veut pas de crédit, ce qu'elle veut c'est du café.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—On a commencé à revêtir de briques le bloc du BAZAR.

—Les élèves du collège retourneront à leurs études le 2 septembre.

—Les récoltes sont fort avancées. Moyenne par acre, pour le blé: 20 minots.

—L'ouverture des classes à lAcadémie Provencher se fera lundi prochain.

—L'ouverture des classes au couvent de Ste Anne des Chênes se fera le 31 courant; et l'entrée des pensionnaires devra se faire le 29.

—M. le docteur Louis Leduc, diplômé de l'Université Laval, nous prie d'annoncer qu'il vient de s'établir à Somerset où on pourra le consulter à toute heure du jour et de la nuit.

—Il paraît que nous disions plus vrai que nous ne pensions nous-mêmes quand nous disions qu'une lampe près de la vieille usine électrique de la rue Water ne ferait pas de mal. Il est probable que s'il y avait eu de la lumière, M. Pétrin n'aurait pas été assailli par des voleurs.

—M. Horace Crawford, l'associé légal de l'Hon. Procureur général Campbell est mort subitement la semaine dernière à Owen Sound, où il était en promenade. C'était un bon avocat, un travailleur infatigable, un digne auxiliaire de l'hon C. H. Campbell.

—L'ouverture des classes au couvent de Saint-Norbert aura lieu le 1er septembre, et l'entrée des élèves pensionnaires, le 31 août.

—M. Fortunat Létourneau, de Saint-Eustache, était ici hier. M. Létourneau nous dit que la récolte a bonne apparence dans sa région; le rendement sera meilleur qu'on ne l'avait cru il y a quelques semaines. La chaleur causée par les élections a paraît-il, fait pousser admirablement les blés!

L'Immigration au Canada

Ottawa.— Le département de l'Intérieur a fait préparer un état des arrivages d'immigrants pendant l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin dernier.

Le nombre total des émigrants arrivés a été de 124,658, soit une augmentation de 57 279 sur 1901 et 1902.

Il est même probable que les derniers chiffres que l'on recevra augmenteront cette différence.

Voici les nombres par origine: Grande-Bretagne, 41,778; Continent, 37,891; Etats-Unis, 44, 980.

L'augmentation sur l'année précédente se présente comme suit: Augmentation pour la Grande Bretagne, 140 p. c.; Continent, 60 p. c. Etats-Unis, 70 p. c.

Les entrées de homesteads pour 1902-03 ont été de 3,343, soit une augmentation de 1,710 sur 1901 et 1902.

Ville De Saint-Boniface.

TERRASSEMENT DE RUE ET CONSTRUCTION DE TROTTOIRS.

AVIS est donné que le Conseil de la ville de Saint-Boniface a décidé de faire et construire et fera et construir les travaux d'amélioration locale ci-après mentionnés, à moins qu'il n'en soit empêché, en ce qui regarde chacun de ces travaux respectifs, par la réception d'une pétition, tel que ci-après mentionné, savoir.

TERRASSEMENT

1o. Terrassement et nivellement de la rue Berry sur toute sa longueur, coût approximatif $185.00.

2o. Terrassement et nivellement de la rue Bertrand sur toute sa longueur; Coût approximatif $85.00

3o. Terrassement et nivellement de la rue Saint-Joseph depuis la rue de l'Hôpital jusqu'au lot de paroisse 88; coût approximatif $88.00

4o. Terrassement et nivellement de la rue du Collège depuis la rue de l'Hôpital jusqu'au lot de paroisse 88, coût approximatif $88.00.

TROTTOIR

Un trottoir de 4 pieds de largeur, en madrier, sur le côté nord de l'avenue Provencher, depuis la rue Laflèche jusqu'à la rue Archibald coût approximatif $180 00

La Ville émettra des débentures d'amélioration locale pour un montant suffisant pour se procurer une somme d'argent égale au coût respectif des dits travaux, ou de ceux d'entre eux qui seront faits, et cotisera et prélèvera annuellement des taxes de frontière (frontage rates) égales et uniformes sur les propriétés ayant front sur la partie du côté de la rue sur laquelle sera fait le dit trottoir, et, sur les deux côtés des rues où seront faits les dits terrassements pour un montant suffisant pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre les dites débentures en sept années, l'intérêt devant être calculé à cinq par cent par an en computant les dites taxes.

Et à moins que dans un mois à compter de la publication de cet avis la majorité des propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif ci-dessus mentionné, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété réelle, ne petitionnent le Conseil à l'encontre de ces travaux et de la cotisation requise pour en payer le coût, la dite Ville de St. Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter les dits travaux ou aucun d'eux comme susdit et à prélever des taxes spéciales de frontière comme dit-cidessus.

St. Boniface, 21 juillet 1903.

(Par ordre) THEO. BERTRAND,
Secrétaire Trésorie

THE LIQUOR LICENSE ACT

The following application for an Hotel license has been received and will be considered by the Board of License Commissioners for License District No 4 on the fourteenth day of September A. D. 1093, In the License Inspectors office, Parliament Buildings, Winnipeg, at the hour of eight P. M.

Max Bisson, N. B. Hote. situated in the Village of La-Broquerie,

J. PENROSE
Chief License Inspector,

Dated at St Boniface, this 26th day of August A. D. 1903.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'à la séance du conseil de la Ville de Saint-Boniface qui aura lieu le 14ème jour de Septembre 1903 à 8 heures p.m. à la Salle du Conseil à l'hôtel de Ville, c'est l'intention du dit Conseil de Ville, de passer un règlement fermant et abolissant toute cette partie du grand chemin public dans la Ville de Saint-Boniface, (maintenant connu comme le chemin Sainte Marie) tel qu'il est indiqué sur un plan enrégistré au bureau des titres à Winnipeg comme plan No 666, se trouvant à l'ouest de la limite ouest de l'avenue Tache prolongée au travers du dit grand chemin public, tel que la dite avenue Taché est maintenant tracée à travers du lot 80 de la paroisse de Saint-Boniface, et au nord de la limite nord de la rue Marion prolongée à l'ouest à travers le dit grand chemin, tel que la dite rue Marion est indiquée sur un plan enrégistré au Bureau des Titres à Winnipeg sous No. 386, et aussi pour vendre le terrain compris dans la partie du dit grand chemin a être ainsi fermée et abolie aux propriétaires d'aucun des terrains adjacents respectivement, suivant l'acte municipal, et au cas ou les dites parties respectives refuseraient de devenir acquéreurs au prix fixé par le conseil, alors vendre le dit terrain à toute autre personne ou corporation pour le même où tout autre prix plus élevé ou autrement tel qu'autorisé par le dit acte; et qu'à la dite séance et avant que le dit règlement soit passé, le dit conseil entendra toute personne soit personnellement ou par Conseil ou procureur, dont la propriété pourrait être affectée préjudiciablement et qui demanderait à être entendue.

Daté à Saint-Boniface ce 3eme jour d'Août 1903

THEO. BERTRAND,
Sec. Trésorier

NOTICE

NOTICE is hereby given that at the meeting of the Council of the Town of St. Boniface to be held on the 14th day of September 1903 at the hour of eight o'clock p.m., at the Council Chambers in the Town Hall in said Town, it is the intention of said Town Council to pass a by-law closing and stopping up all that portion of the Main Highway in the Town of St. Boniface (now known as St. Mary's Road) as the same is shown on a plan registered in the Winnipeg Land Titles office as plan number six hundred and six (666) lying to the west of westerly limit of Tache Avenue produced across the said Main Highway as the said Tache Avenue is now located across lot eighty (80) of the parish of St. Boniface, and to the north of the northerly limit of Marion Street produced westerly across the aforesaid Main Highway as the said Marion Street is shown on a plan registered in the Winnipeg Land Titles office as number three hundred and eighty six (386), and for selling the land comprised in the portion of the said road so to be closed and stopped to the owners of any of the adjoining lands respectively as authorized by the Municipal Act and in case said parties respectively refuse to become the purchasers at such a price as the Council think reasonable, then for the sale thereof respectively to any other person, persons or corporation for the same or at a greater price, or otherwise as authorized by said Act, and that at said meeting and before the said by-law shall be passed the said Council will hear any person or by Counsel or Attorney anyone whose land might be prejudicially affected thereby and who petitions to be heard.

Dated this third day of August 1903.

THEO. BERTRAND.
Secretary – Treasurer.

Chronique de la Province

STE ANNE DES CHENES.

BREVETS—Beau succès remporté par les élèves du couvent de Ste Anne : huit diplômes et quelques unes pour la première partie.

Sur neuf qui se sont présentées pour diplômes de 3ème classe, huit ont réussi, ce sont :

Mesdemoiselles Edouardine Savoie, Antoinette Dupuis, Valentine Desautels, Blanche La-Bossière, Anna Morin, Victoria Paradis, Robertine Gosselin et Melle Aurore Maurice.

Ces mêmes élèves ont aussi obtenu une médaille d'argent pour succès dans leurs études classiques.

Les médailles ont été respectivement données par Sa Grandeur Mgr. Langevin, M. le curé R M. Giroux, l'honorable A. A. C. LaRivière, M. le Préfet I. Richer et M le Docteur Demers.

SAINT LEON

Un visiteur nous disait que la récolte sera plus abondante que les apparences ne le montraient d'abord. Il nous écrit entr'autres cas, le magnifique champ de blé de Monsieur Joseph Rondeau de Saint Léon, où les visiteurs s'arrêtaient, pour couper des gerbes d'échantillons. La lon eur moyenne de son blé était de quatre pieds et huit pouces. Nos félicitations à Monsieur Rondeau pour ce magnifique résultat.

Le blé doré de nos fécondes prairies vaut mieux que les miroitantes pépites du Klondyke.

TO I ARGENT OU TA V.E !

M Albéric Pétrin, de cette ville, et employé à la English Chop House, de Winnipeg, a été dans la nuit de samedi à dimanche, victime d'un assaut meurtrier.

Arrivé à l'extrémité de la rue Water, il venait de longer la vieille usine électrique et s'apprêtait à monter l'escalier qui conduit sur le pont du C. N. R., quand un individu émergea d'une porte de l'usine et lui commande de lever les mains. En même temps notre homme sortait un revolver. Pétrin, qui n'es ni un enfant ni un poltron, se lança sur le révolver avec l'intention de l'enlever des mains du voleur. Pendant que les deux hommes se disputaient l'arme, un coup partit et fracassa le pouce gauche de Pétrin, qui appela alors au secours. Le misérable auquel il avait affaire prit la fuite et M. Pétrin traversa le pont aussi rapidement qu'il le put. Il fut reçu à l'extrémité du pont par nos policiers que le bruit du pistolet avaient attirés et qui se portaient à son secours. On le conduisit chez lui. Quelques minutes plus tard M. le docteur Lambert visitait le malade et décidait l'amputation du pouce. Cette amputation se fit dimanche à l'hôpital. Le malade se porte aussi bien que possible dans les circonstances. Il est toutefois dans un état de faiblesse et d'énervement faciles à comprendre. Nous sympathisons avec lui et avec sa famille.

On a mis la main sur le collet de trois individus, soupçonné du méfait.

Quand donc nous donnera-t-on des lumières dans cette rue Water ? Quand nous donnera-t-on des lumières près du pont ? Quand se décidera-t-on à y mettre de la police ?

UN BEAU TEINT.

UNE OEUVRE QUI S'IMPOSE

Touchwood Hills,
Via Qu'Appelle,
Assa..

L'école pensionnat de Notre-Dame de l'Espérance, fondée au prix de bien des sacrifices par les Oblats de Marie Immaculée, abrite aujourd'hui une trentaine d'enfants sauvages, à l'entretient desquels nous donnons et nos bien faibles revenus et nos économies, l'allocation fournie par le gouvernement étant de beaucoup insuffisante à cette fin.

Une école protestante, située à quelques milles seulement de la nôtre, reçoit abondamment, chaque mois, des caisses de linge destiné à l'entretien des enfants ; elle doit ce privilège aux Sociétés de bienfaisance fondées par la générosité de ses coreligionnaires.—De là surgissent pour nous des difficultés ; lorsqu'il s'agit de recruter de enfants pour notre école, les sauvages païens objectent qu'à l'école protestante ils sont mieux habillés.—Pour remédier à ce pénible état de choses, nous faisons appel aux sociétés catholiques. Nous demandons qu'on nous prépare de temps en temps, une caisse de linge.... du vieux linge, tels que capots, pantalons, robes, chaussures, chapeaux etc., et ceci dans toutes les lignes, tant pour nos enfants que pour leurs parents. A cette fin nous comptons donc beaucoup sur la bienveillante charité de nos catholiques, lesquels auront en retour les bénédictions du Seigneur qui, Lui, ne laisse pas sans récompense le verre d'eau donné en son nom.

REV. J. E. S. THIBAUDEAU, O.M.I.
Principal.

AVIS

Avis est donné qu'application sera faite au Parliament du Canada pendant la Session actuelle pour un acte incorporant une Banque devant être connue sous le nom de la "Pacific Bank of Canada" pour faire les affaires ordinaires d'une Banque.

A. G. MURRAY,
Avocat pour les Requérants
Daté à Toronto 23 Avril, 1903.

FEUILLETON DU MANITOBA.

UN PROFESSEUR INTERESSANT

No. 15

Ma phrase était pitoyable, et j'allais tout à fait à l'aventure, car une heure plus tôt j'ignorais même l'existence de M. de Rouvres. Son visage s'éclaircit soudain.

—Oh ! extrêmement, mademoiselle. Oh ! extrêmement Chasser est un des plus grands plaisirs de ma vie ! ! !

Je retiens un soupir de soulagement. Comme j'étais bien tombée, mon Dieu.

Je continue souriante :

—Je comprends ce goût, car j'ai vu une chasse à courre dans la forêt de Rambouillet ; et, la curée mise en dehors, j'ai conservé un charmant souvenir de ma journée.

Le visage de M. de Rouvres s'épanouissait de plus en plus.

—Je suis fier, mademoiselle, que vous compreniez mon enthousiasme. Oui, chasser est un des plus grands plaisirs de ma vie ! ! !

Je le savais bien, puisqu'il me l'avait déjà dit ! Mais j'étais décidée à être bonne jusqu'au bout, et je l'écoute avec attention

Il s'en aperçoit, et poursuit enchanté:

—Il y a dans la chasse un imprévu qui lui donne ce charme irrésistible que les profanes ne peuvent pas comprendre. Ainsi, je me souviens: un jour, nous étions dans un petit bois de bouleaux, allant un peu à l'aventure. Nous n'avions guère rencontré que des lapins...

Je répète avec intérêt :

—Ah ! des lapins !

—Oui, des lapins...Oh ! il y en avait beaucoup cette année... Beaucoup de faisans, aussi !......

Cela dit avec conviction, M. de Rouvres encouragé par mon air attentif :

—Tout à coup, nous entendons un bruissement dans les fourrés. Je regarde !... J'aperçois un chevreuil..., je tire..., l'animal tombe ! ...Je l'avais atteint à l'épaule... Et mes compagnons en étaient encore à se demander ce qui arrivait, a conclu M. de Rouvres, plein d'enthousiasme au souvenir de son exploit.

La valse allait finir. Je pouvais être aimable sans crainte de voir arriver après le chevreuil la biche, le cerf, les faons, toute la famille.

J'ai dit à M. de Rouvres avec mon plus gracieux sourire :

—Ce sont là, Monsieur, de ces coups que les bons tireurs rencontrent seuls !

Il s'est incliné, en grand seigneur cette fois, et m'a répondu sur un ton qui n'était plus suffisant.

—Peut-être suis-je, en effet, d'une certaine habileté à la chasse ; mais, en tout cas je suis un bien mauvais valseur !... Jamais, avant ce jour, mademoiselle, je ne l'avais ainsi regretté !.........

Ce n'était pas trop mal tourné pour un jeune homme qui a les cheveux si ondulés. Aussi, nous sommes revenus à ma place bien réconciliés.

J'étais à peine assise, que Jeanne m'a chuchoté, en me montrant M. de Rouvres qui s'éloignait :

—Tu sais, ma chère, tu lui as tourné la tête !... Il a déclaré à Georges que tu étais la plus ravissante jeune fille qu'il ait jamais vue.

En moi-même, j'ai ajouté : "Et la plus malhonnête, sans doute !" Mais j'ai répondu seulement à Jeanne :

—Il danse bien mal.

—Cela ne m'étonne pas, a-t-elle riposté : il est surtout un grand chasseur devant l'Eternel !...... (Ah ! je le savais !...) Mais tu lui apprendras... C'est une très belle conquête que tu as faite !

Et elle a continué, comme si elle lisait un catalogue :

Marquis de Rouvres ! Vieille noblesse ! Fortune princière ! Plus de père ! Une mère parfaite ! Un des plus fidèles défenseurs du trône et de l'autel ! Revient d'Angleterre, quittant ton nouveau "roy"!... Très en faveur auprès du prince de Galles !... Personnage à la cour d'Angleterre.........

Jeanne aurait pu aller plus longtemps j'étais trop saisie pour l'arrêter .....

Il me trouvait "ravissante"; il était défenseur "du trône et de l'autel"; il était l'ami du futur roi d'Angleterre... Et moi, je lui avais laissé croire que je le trouvais un "stupide jeune homme"! ....

Mon Dieu ! si maman l'apprenait ! Je la cherche des yeux, et je l'aperçois qui causait avec une dame très distinguée, aux cheveux gris encadrant un visage pâle.

—Mme de Rouvres, m'a murmuré Jeanne.

A ce moment, papa s'approche. Il venait... il venait m'avertir que Mme de Rouvres désirait me connaître !... Ah cela tombait bien !

La présentation s'est accomplie dans toutes les règles.

—J'avais remarqué dès mon arrivée cette petite tête blonde, m'a dit aimablement Mme de Rouvres ; et j'ai été fier pour mon fils qu'il ait pu obtenir une valse.

Ah ! pauvre dame !... elle ne se doutait guère combien j'avais été peu polie avec son fils !

Sur un signe de Mme de Rouvres, il s'est approché; et, pendant que les mères causaient, il m'a demandé respectueusement de lui accorder le cotillon.

Par bonheur, je l'avais déjà promis.......

Eh bien, il ne l'a pas dansé; il s'est assis derrière ; moi il m'a offert tout ce qu'il pouvait m'offrir : fleurs, décorations... etc.

Par exemple, il parlait un peu trop du prince de Galles !...

Comme nous partions, il a demandé à maman la permission "d'aller lui présenter ses hommages."

Cette demande était à mon adresse; je l'ai bien deviné à la manière dont il m'a dit adieu.

Ce marquis de Rouvres m'inquiète. Il a un air de prétendant.

Pourquoi me trouve-t-il ravissante ?... Et pourquoi maman a-t-elle été si aimable avec lui ?...

2 avril.

Fini mon cher, cher cours ! Maman était venue pour la dernière conférence.

Il me semblait que l'heure passait plus vite encore que toutes les autrefois...... Quand j'aurais tant voulu retenir les minutes !

M. Michel nous parlait d'une manière très élevée, si j'en jugeais par le regard profond de Suzanne, de l'influence morale des écrivains. Mais je ne pouvais pas bien l'écouter. Trop d'idées se pressaient dans mon esprit.

Je songeais que lui le premier, m'avait inspiré le désir d'être autre chose qu'une poupée frivole, et révélé d'autres livres intéressants que les romans. Il m'avait appris à penser un peu par moi-même, donné cette jouissance de savoir comprendre un homme vraiment intelligent... Et pour cela, j'aurais voulu lui dire : "Merci" devant tout le monde, comme il avait parlé devant tout le monde !

Mais les usages convenances étaient là, pour me répéter que je devais rester indifférente, bien que le cœur me battît d'émotion.

Oh ! quels mensonges elles vous font faire !

Quatre heures moins dix !... Quatre heures moins cinq !... Quatre heures !... C'était fini.

Il s'est levé, disant quelques mots d'adieu.. ......

Toute l'assistance sortait. J'ai embrassé Mme Divoir, que j'aime bien depuis que je l'ai vue si tourmentée, cet hiver, de la maladie de sa petite fille. J'avais été trop sévère pour elle. Après tout, son mari ne méritait pas d'être beaucoup regretté !...

Quand j'ai rejoint maman, elle causait avec *lui*... je veux dire avec M. Michel. Et il racontait qu'il allait partir pour le Tyrol, comptant y passer quelques mois.

Il ne manquait plus que cela avec M. de Rouvres qui est d'une amabilité insupportable et que nous rencontrons partout, mon malheur était complet!

La conversation a continué quelques instants.

—Paule va être bien privée de ne plus avoir vos conférences, Monsieur, a dit maman.

Je n'ai pu m'empêcher de m'écrier :

Oh ! oui ! je suis fâchée qu'elles soient finies !

Il m'a enveloppée de ce regard clair et profond que j'aime tant à sentir sur moi.

—Me croirez-vous si je vous avoue qu'à moi aussi les séances de lundi vont bien manquer ?... Mais nous continuerons l'année prochaine, n'est-ce pas ?

—C'est bien loin, l'année prochaine ! ai-je répondu la gorge serrée... Malgré moi, je pensais à cet insipide M. de Rouvres.

—En attendant, a repris maman très gracieuse, je compte absolument sur votre visite.... C'est chose convenue... Paulette, d'ailleurs, sera contente de vous exprimer encore le plaisir qu'elle avait à vous entendre.

Il s'est incliné.

Ma gorge n'était plus serrée, et la perspective de M. de Rouvres me devenait tout à fait indifférente.

(*A suivre*)